Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 47

Artikel: Ovaille d'Aigle
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180974

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sa cavalerie par la nature des manœuvres et le choix des positions.

» Elle doit suppléer au nombre par la rapidité des marches, en tâchant de surprendre l'ennemi, de tomber sur des divisions isolées, d'intercepter des convois, de faire de fausses attaques sur une aile pour sauver l'autre, d'attirer l'ennemi sur un point, afin de séparer les corps d'armée par des obstacles naturels.

» Elle suppléera à l'infériorité de son artillerie et de sa cavalerie par la nature des manœuvres et le choix des positions, en prévenant aux débouchés des défilés les têtes de colonnes avant qu'elles n'aient pu se déployer, en choisissant un terrain accidenté et couvert, où l'artillerie puisse difficilement se faire jour, où la cavalerie ne puisse avoir d'accès.

» Le problème à résoudre pour la Suisse est premièrement, d'avoir une force imposante en cas d'attaque ; secondement, que les troupes soient disciplinées sans avoir d'armée ni de cadres permanents ; et troisièmement, d'établir un système qui, exerçant la population, présente l'organisation la plus économique.

» Dans ce cas, rien ne convient mieux, ce me semble, à la Suisse, que de calquer son système sur celui de la landwehr prussienne ; car les Prussiens ont trouvé le moyen d'avoir le plus grand nombre de soldats bien exercés, avec le moins de dépenses possibles. Mais il y aura toujours pour la Suisse la différence qu'en Prusse la landwehr se forme en partie de soldats qui ont passé trois ans dans des régiments, tandis qu'en Suisse la landwehr sera l'armée réelle.

» Le système prussien a trouvé partout de chauds partisans. Il est simple qu'on admire une organisation qui arme à peu de frais tout un peuple, et dont le but principal est de fortifier la défense de la patrie. On verra combien l'instruction est soignée dans toute l'armée, et, chose singulière, combien l'élection des officiers, et en général toutes les bases de tout le système sont libérales; un des grands avantages de cette organisation est de faire disparaître toute démarcation hostile et toute rivalité entre les soldats. La Prusse a dix millions d'habitants; l'armée permanente est de cent mille hommes; elle doit être considérée comme une grande école où tous les citoyens viennent apprendre le métier des armes. Chaque soldat ne reste que trois ans sous les drapeaux. A sa sortie de l'armée, il compte pendant deux ans encore dans l'armée de réserve; c'est-à-dire qu'en temps de guerre, il est obligé de rejoindre son corps; en temps de paix, il est exercé pendant deux ans dans la landwehr.

Les forces de l'Etat sont ainsi composées :

1° L'armée de tous les hommes de 20 à 25 ans. Cent mille atteignent cet âge par an; mais on n'en recrute que 25,000.

2° La landwehr du premier ban se composant de tous les hommes de 20 à 25 ans qui ne sont pas entrés dans l'armée, des soldats qui ont servi 3 ans et de toute la population de 25 à 32 ans. Elle est exercée deux fois par an, au printemps pendant 8 jours, et l'automne pendant 3 semaines.

3° La landwehr du second ban, considérée comme armée de réserve, est composée de tous les hommes de 32 à 39 ans qui ont servi ou dans l'armée, ou dans la landwehr du premier ban.

4° La landsturm, qui n'est rassemblée que dans les cas extraordinaires.

» Une des branches du service militaire qui a subi le plus de développement est l'instruction des officiers. Pour obtenir le grade d'officier il faut passer par celui de porte-drapeau, grade intermédiaire entre sergent-major et sous-officier. L'examen pour y parvenir comprend l'orthographe, l'arithmétique, des principes de géométrie, le dessin topographique. Il faut aussi avoir quelque connaissance de l'histoire du pays et une écriture lisible.

» Pour l'instruction des porte-drapeaux, il y a dans chaque division une école dont le cours est de 3 ans. Après avoir passé un examen devant la division, les porte-drapeaux se présentent à la commission chargée d'examiner et d'admettre tous les officiers de l'armée.

» L'examen consiste à pouvoir rédiger une composition avec facilité, à savoir la langue française suffisamment pour traduire en allemand, à connaître les équations du 2e degré, la géométrie, la trigonométrie, les principes de fortification et d'artillerie, la levée des plans, la statistique, la géographie, l'histoire nationale et universelle, et enfin le service d'officier en garnison et en campagne.

» Il y a encore d'autres écoles où les officiers peuvent se livrer à l'étude approfondie des sciences exactes et de l'art de la guerre. »

A l'occasion des inondations qui ont exercé dernièrement de si grands ravages dans le district d'Aigle, le *Messager des Alpes* publie une ancienne relation de l'inondation qui eut lieu dans la même contrée en 1584. Elle est intitulée : « Succinte relation de l'Ovaille de Corbeyrier et Yvorne, arrivée le 1er mars 1584. » Il y est fait une courte mention du débordement bien plus désastreux de 1740, duquel « la perte, dans la paroisse, fut estimée à 75 mille florins. »

Voici ce document :

Ovaille d'Aigle.

Le Dimanche treizième jour du mois de Septembre, mil sept cent trente trois; la grand'eau s'enfla tellement de plus en plus jusques au quinziéme sur le tard, qu'on peut bien dire à parler proprement que le Bourg d'Aigle fut à deux doigts de sa ruine: Car de mémoire d'homme on avait vû tant d'eau ensemble dans son cours, sa plus grande grosseur, en même temps sa plus violente rapidité fut depuis le lundi quatorziéme du dit mois, jusque sur le minuit du même jour qu'elle a tant soit peu baissé. Mais elle a fait un si grand ravage quoi qu'on ait travaillé nuit et jour à empêcher qu'elle ne sortît de son cours, en posant tout le long des barrières ; qu'il n'est presque pas croyable qu'elle aye pû faire tant de ravage dans si peu de temps; elle a emporté la digue ou terreau qu'on avoit construit neuf ans auparavant aux dépends de la Bourgeoisie : elle

rompit le cours de l'eau des moulins ensorte qu'on a été obligé de couper le roc pour le rétablir dans l'état où il est à présent. Un peu plus bas, elle emporta les cheneaux et un des pilliers servant à passer l'eau de Fontanay, elle emporta de même tous les ponts des tuyaux du Château, du Cloître et du Bourg ; mais elle rongea tellement le terrain à l'endroit qu'on appelle communément l'Ecloussaz (ou L'Ecluzaz), que peu s'en fallut qu'elle n'alla emporter le domaine du Château : Un peu plus bas elle emporta une partie de la grande et épaisse muraille, que l'on croyait être un rempart inébranlable, puisqu'elle était soutenuë par derrière d'une bordée de peupliers et devant d'une Isle remplie de bois et de pierres, et qui avoit environ six toises de terrain, outre que les fondemens de cette muraille étoient forts profonds. Elle a aussi raviné au dessous de Revoutaz des planches et des vignes, et déraciné une prodigieuse quantité d'arbres fruitiers et autres tout le long du bord, où elle a tellement continué de ronger que a l'opposite de la vigne des tireurs du dit Aigle, il n'y avait guère plus de cinq toises à emporter, en sorte qu'il y avoit fort à craindre qu'elle ne se jetat dans les vignes des Glariers, et de là contre la Maison de Ville, ensuite dedans le Bourg. Le pont d'enhaut a aussi été fort ébranlé, puisque les bois qui l'ont heurté, ont abattu une rangée de pierres de tailles de marbre tout au-dessous; et si elle avait déraciné de forts gros peupliers qui étoient au bord (dont peu s'en fallut) ils auroient infailliblement rempli le cours, et l'eau qui seroit sortie de son canal auroit ruiné le Pied du Bourg, et dès là embas, l'eau a tellement rempli son cours, de gravier qu'il était plus haut que le grand chemin de passé la hauteur d'un homme, ce qui a plus coûté pour la remettre dans son cours, quoique pas le quart si profond qu'auparavant, de mille écus blancs. Dans ce même endroit elle a emporté une partie des vignes de la Socrettaz, et couvert de plus de cinq pieds de sable, de limon, et même de pierres les prés les plus proches, une partie coula dans le domaine des Salines où elle ne fit pas beaucoup de mal, sinon qu'elle y emporta quelques morceaux de muraille du Canal. Les allarmes et l'effroi étoient si grands qu'on a été obligé de sonner les cloches; et quoi que tous ceux du voisinage soyent promptement venus au secours, & que chacun se soit employé de son mieux, il n'a pas été possible de prévenir ce ravage. On employa autant de chaines de fer & de cordages qu'il s'en put trouver au dit Aigle, et même à Ollon; jusques aux cordes des cloches & des boucheries pour attacher les bois emportés. Voyant que rien ne pouvait résister à l'eau ; presque tout le monde quitta le Bourg pour trouver un azile, les uns au Château, les autres à la Chapelle, d'autres à la Fontaine, d'autres Vers Pousaz, et d'autres même à Fontanay; où ils portèrent leurs meilleurs effets: Mais graces à Dieu d'un si grand nombre de personnes qui étoient autour de l'eau, et qui a l'envi les uns des autres hazardaient leurs vies pour le bien public sans avoir égard à personne, il n'y eût que trois personnes qui y perdissent la vie. Le premier étoit un nommé Abraham Clavel d'Yvorne, qui coupant les branches d'un peuplier, l'eau le prit par derrière, et l'emporta lui & le peuplier, et à peu près une toise de terrain sans qu'on pût lui donner du secours, quoiqu'il y eût plusieurs personnes autour de lui, et coupant des branches au même peuplier : on ne le trouva que trois semaines après, presqu'une heure en dessous de l'endroit où l'eau le prit. Les deux autres étoient des jeunes garçons de douze à treize ans; l'un qui était à la veuve Cornioley du Cloître a été trouvé huit jours après, parmi le limon et les pierres, presque vis-à-vis des Salines : l'autre qui était avec Abraham Vaudroz du dit Cloître, fut trouvé huit jours après ce dernier un peu plus bas, ces deux enfants étoient sur la grande muraille de L'Ecluzaz qu'on pensait être assurée; avec le Héraut Anthoine Drapel qui tombant avec les susdits enfants; (car les fondemens de la muraille étant sappés, elle s'enfonça tout d'un coup, sans que personne ne s'en apperçut que dans le temps même de leur chute). Cependant un moment après il se trouva à huit vingt pas en dessous de la rupture de cette muraille, une personne au milieu des Eaux. Quoi qu'il ne soit plus du temps des miracles, on le peut cependant nommer miracle, en ce qu'il a plu à la Divine Providence de lui faire la grace de lui sauver la vie et lui laisser la mémoire & le jugement libre, pour avoir le temps de recommander son âme à Dieu ; tenant pour cet effet son chapeau en ses mains jointes dans la rapidité de l'eau ; et croyant de se voir à la fin de ses jours, & s'imaginant par conséquent qu'il n'avait plus besoin de rien, laissa aller son chapeau, il se trouva heureusement sur un glarier où il s'était accroché a un tronc de racine & crioit à l'aide, attendant que les autres fissent dilligence pour aller au Cloître & au Bourg pour y aller prendre des perches pour lui tendre des cordages; il s'attacha & on le tira sur le bord à travers de l'impétuosité de l'Eau : On désespéra quelques jours de sa vie, a cause de ses meurtrissures; mais à présent il se porte bien, et on peut bien avec raison l'appeler Moyse, car il a été sauvé des Eaux.

Expiation.

(D'après l'allemand de C. Horn.)

V

Que dirais-tu, père, si je prenais pour épouse, malgré mes trente-cinq ans, la fille de seize ans que tu trouves encore trop jeune pour figurer dans le cercle de tes relations.

Le jeune baron prononça cette déclaration d'une voix claire et ferme, et, en même temps, le regardant avec une bonté suppliante, il lui tendit la main en signe de réconciliation. Quant au vieux baron, ce fut, comme si deux bras de fer invincibles l'eussent saisi par les épaules et lancé au milieu de la chambre. Là, il s'arrêta subitement devant son fils, les bras pendants, les traits blancs comme de la craie. Siegfried en fut effrayé, il le prit par le bras en disant :

— Qu'as-tu? père? pourquoi ce visage bouleversé, épouvanté? Est-il possible que cette nouvelle, qui devrait te réjouir, te produise un tel effet?

Le vieillard, toujours en silence, continuait de regarder son fils au visage, ses grands yeux noirs lui sortaient presque de la tête, ils étaient mats et vitreux. Ses lèvres minces et fières tremblaient, et sa grande taille, toujours droite comme